



290 rue Principale
St-Évariste-de-Forsyth G0M 1S0
418-459-6488 bur. 418-459-6268 fax dq@st-evariste.qc.ca/www.st-evariste.qc.ca

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth, tenue le 10 mai 2021 à 20h00 à l'hôtel de ville de Saint-Évariste-de-Forsyth, situé au 495, rue Principale.

Sont présents à cette séance sur place avec des mesures de distanciation sociale et sanitaire:

Siège #1 - Martine Giguère

Siège #2 - Léandre Lessard

Siège #3 Gilles Daraïche

Siège #4 - Dave Laplante

Siège #5 - Maurice Lachance

Sont présents en visioconférence : Siège #6 - Yvette Poulin

Est/sont absents à cette séance

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Camil Martin. Mme Nathalie Poulin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

RÈGLEMENT 2021-76

10-05-2021-143 05.01.02 Adoption du règlement d'emprunt 2021-76 mise aux normes du système de ventilation de la piscine municipale.

Considérant que le système de ventilation de la piscine municipale situé au 439, rue Principale n'est plus aux normes(R-22);

Considérant que la municipalité a reçu la confirmation d'une subvention de 66% des coûts admissible provenant du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives(PAFIR) pour un montant de 100 712\$(50 356.00\$ provenant du provincial et 50 356.00\$ provenant du fédéral);

Considérant que la municipalité veut effectuer des travaux de mise aux normes du système de ventilation de la piscine municipale pour un montant de 151 835.00\$

Considérant que le conseiller Léandre Lessard a donné à la séance du conseil du 12-04-2021 un avis de motion à l'effet qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2021-76 décrétant un emprunt de 151 835\$ et a déposé le projet du règlement numéro 2021-76P intitulé **mise aux normes du système de ventilation de la piscine municipale.**

Pour ces motifs :

Il est proposé par Léandre Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement d'emprunt numéro 2021-76 intitulé **mise aux normes du système de ventilation de la piscine municipale** décrétant une dépense de 151 835.00\$ et un emprunt de 51 123.00\$\$, Le projet étant subventionné à 50 536.00\$ par le provincial et 50 536.00\$ par le fédéral.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth 11e jour du mois de mai 2021.

Camil Martin, maire

Nathalie Poulin
Directrice générale et secrétaire-trésorière



290 rue Principale
St-Évariste-de-Forsyth G0M 1S0
418-459-6488 bur. 418-459-6268 fax dq@st-evariste.qc.ca/www.st-evariste.qc.ca

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth, tenue le 10 mai 2021 à 20h00 à l'hôtel de ville de Saint-Évariste-de-Forsyth, situé au 495, rue Principale.

Sont présents à cette séance sur place avec des mesures de distanciation sociale et sanitaire:

Siège #1 - Martine Giguère

Siège #2 - Léandre Lessard

Siège #3 Gilles Daraïche

Siège #4 - Dave Laplante

Siège #5 - Maurice Lachance

Sont présents en visioconférence : Siège #6 - Yvette Poulin

Est/sont absents à cette séance

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Camil Martin. Mme Nathalie Poulin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Avis motion 12 avril 2021

Dépôt règlement 12 avril 2021

Adoption 10 mai 2021

Avis promulgation 11 mai 2021

Avis public personnes habiles à voter 11 mai 2021

Fin registre personnes habiles à voter 25 mai 2021 à 23h59